

COMMISSION DES AIDES FINANCIÈRES

RÉUNION DU 1^{er} OCTOBRE 2020

Relevé de décisions

La Commission des aides financières (CAF) du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est réunie le 1^{er} octobre 2020 à ROZERIEULLES, sous la présidence de Monsieur GEORGE.

Le quorum étant atteint, Monsieur GEORGE ouvre la séance.

Approbation du projet de relevé de décisions de la séance du 26 juin 2020

Le relevé de décisions est adopté à l'unanimité.

Monsieur MARCOS présente le déroulé de la séance.

Présentation générale de la séance

La séance se caractérise par un montant total de 13,7 M€ d'aides proposées pour 72 dossiers de regroupement comprenant 97 aides. Un volume d'aides du même ordre de grandeur que la 3^{ème} CAF de 2019, mais beaucoup plus faible que la 3^{ème} CAF de 2018, à plus de 30 M€ mais qui s'explique par le double effet du report des élections municipales et par l'état d'urgence sanitaire qui ont retardé le lancement des projets et le dépôt des demandes d'aides.

Les lignes 24, 12, 25 et 16 sont prédominantes.

Quatre points sont à noter :

- 2,8 M€ d'aide pour 4 opérations du plan triennal d'assainissement dont c'est la dernière année. Il restera 2,3 M€ d'aides à passer lors de la dernière CAF de l'année au cours de laquelle un bilan de ce plan sera dressé ;
- 8,2 M € d'aides pour 28 opérations de travaux inscrits aux PAOT sur les lignes 11, 12, 16 et 24,
- 758 000 € d'aides sont rattachés aux trois CTEC : Saint-Louis agglomération pour plus de 520 000 €, présenté à cette CAF, la Communauté de communes Sud Alsace Largue, la Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud,
- 5,1 M€ d'aides pour 28 dossiers relevant du plan d'accélération de l'établissement à divers titres (taux bonifiés, élargissement des assiettes subventionnables ou des bénéficiaires éligibles, bonification du 1^{er} acompte)

M. MARCOS souligne que le déploiement de ces contrats se poursuit, celui de Saint-Louis Agglomération vient compléter ceux de L'EPAGE Largue, de la communauté de communes du Sundgau et de la communauté de communes Sud Alsace Largue présentés lors de la CAF précédente.

Ce qui permet de couvrir l'ensemble du territoire amont de l'agglomération de Mulhouse et d'établir un lien amont aval important sur différentes thématiques comme la prévention des inondations ou les filières notamment.

A ce jour, 7 contrats sont signés et d'autres seront présentés lors des prochaines CAF.

M. MARCOS commente les taux d'engagement par ligne de programme :

LP 11 (stations d'épuration des collectivités) et 12 (réseaux d'assainissement des collectivités) : 23% et 48%. Ces taux sont faibles à ce stade. Ce sont les lignes les plus impactées par les ralentissements d'activités et le décrochage observé en 2020 n'a pas pu être rattrapé. Les mesures du plan d'accélération vont dynamiser la consommation mais avec un effet différé à 2021.

Un focus sur les mesures d'urgence liées à la gestion des boues Covid votées par le CA de mai :

On a provisionné 6 Mio€ pour 2020. A ce jour on a reçu environ 50 dossiers de demandes d'aides pour un montant total d'environ 750 000€. On aide sur factures acquittées donc les demandes sont récentes et en augmentation. On peut penser que les demandes liées à des investissements vont augmenter du fait de la persistance du contexte sanitaire qui va pousser à adapter durablement les filières. Mais on ne consommera que partiellement l'enveloppe 2020 de 6 M€.

LP 25 (eau potable) : 37% (20% en 2019). Ce taux est faible, mais plus élevé que l'année dernière. On observe une vingtaine de dossiers de renouvellement de réseaux pour lutter contre les fuites, de sécurisation, de l'adduction ou d'équipement pour améliorer la connaissance des réseaux et détecter les fuites. Le projet d'amélioration de la productivité des sources de la goutte Théote au Tholly est présenté à la présente CAF.

A noter également en lien avec le défi 7 « Rétablir l'équilibre quantitatif de la nappe des GTI » une aide pour la commune de Lignéville – proche de Vittel - pour l'équipement du réseau afin d'améliorer la connaissance du rendement et détecter les fuites.

LP 13 (lutte contre la pollution industrielle) : 48%. Ce taux est moyen. On était à 38 % à la 3ème CAF 2019. On est attentifs à la mise en œuvre de cette politique et à la mobilisation de cette ligne programme.

Des AAP et AMI ont été lancés pour soutenir la consommation à venir :

- l'AAP innovation dans la réduction des rejets de substances toxiques. Achevé un candidat. Le dossier est en cours d'instruction sera présenté à la prochaine CAF ;
- l'AAP reconversion des friches industrielles en cours. Un comité de sélection est prévu demain. Il y a quelques dossiers (4)
- l'AMI entreprises et changement climatique lancé en mars et dans le cadre du plan de relance on le prolonge jusqu'à septembre 2021 avec abondement de l'enveloppe + 4 Mio €. Un comité de sélection s'est tenu en juillet puis un 2ème hier. Les dossiers commencent à arriver.

Des CIEC sont en cours de préparation et un focus vous sera présenté prochainement sur nos actions en particulier dans le domaine des brasseries.

LP 16 (gestion des eaux pluviales): 39%. Ce taux est faible à ce stade.

On était à 8 245 000 € de consommation (118%) à la 3ème CAF 2019. En 2019 il y avait eu une forte consommation sur LP 16 qui avait été abondée en cours d'année.

C'était lié notamment au plan triennal pour lequel on a passé en anticipation fin 2019 des dossiers 2020 en asséchant un peu le gisement 2020.

On était à 18 % lors de la CAF de juin dernier et la ligne commence à redécoller. Cette année en termes de perspectives on a des dossiers significatifs dont l'instruction est en cours et qui seront présentés à la prochaine CAF.

Un point sur l'AMI QPV sera présenté lors de la dernière CAF de l'année qui concerne notamment cette ligne du programme.

LP 18 (lutte contre les pollutions d'origine agricole) : 51 % le taux est moyen.

On était à 55 % à la 3ème CAF de 2019.

Il n'y a pas d'aide à cette CAF mais :

- les MAE 2020 seront rattachées à la CAF de décembre 2020 (enveloppe de 6 Mio d'€)
- ainsi que l'enveloppe matériel du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles de 2 Mio€
- l'AAP Paiement pour Services Environnementaux doté de 2 000 000 € est un succès. 14 candidats ont été retenus (volume d'environ 2,5 Mio€) :

- 13 études préalables de préfiguration qui feront l'objet de demandes d'aides qui vont s'échelonner en 2020 et 2021
- 1 dossier, celui du SERM, devrait faire l'objet d'une demande d'aide prochainement
- celui du SDEA (captage Zellwiller) fait l'objet d'une réflexion complémentaire en cours.

A noter également que l'AMI « soutien aux filières protectrices de la qualité de l'eau » doté de 1,4 Mio € est de nature à dynamiser la consommation sur cette ligne. Les demandes d'aides arriveront en 2021, une fois le comité de sélection tenu ainsi que le comité des financeurs.

LP 21 (économie d'eau en industrie) : 82 %

Petite ligne. Elle a décollé. On était à 5 % l'année dernière et à 37 % en juin dernier.

La dynamique de consommation augmente. Il faut vraiment s'en réjouir sur un volet industrie où on a historiquement du mal à consommer nos crédits.

Dans ce lot CAF, on trouve notamment des aides pour des investissements en économie d'eau pour Kronembourg.

LP 23 (protection de la ressource en eau, DUP, captages) : 68 %

On était à 29 % l'année dernière

C'est satisfaisant. Cela traduit le fait qu'une dynamique se développe au niveau des collectivités.

A titre d'illustration et pour faire écho au défi territorial n°1 du programme d'intervention actuel concernant la lutte contre les pollutions de la nappe d'Alsace et des aquifères du Sundgau, on peut rappeler que la convention de partenariat 2018-2022 pour la mise en place des contrats de solutions territoriaux a été signée par 47 signataires dont 25 collectivités (démarche ERMES).

Les réflexions et discussions sont engagées sur les 19 captages prioritaires et 9 contrats de solutions territoriaux sont en émergence et 2 sont d'ores et déjà validés : Zellwiller (67) et Tagolsheim (68). Le comité de pilotage politique de cette démarche ERMES se tiendra le 7 octobre prochain.

LP 24 (restauration et gestion des milieux, habitats et écosystèmes) : 84%. Ce taux est bon. On était à 46 % l'année dernière.

En 2019, les collectivités étaient en phase de structuration concernant la prise de compétence GEMAPI, ce qui n'était pas propice à la réalisation de travaux. Cette année, les structures Gemapiennes sont globalement en ordre de marche et on voit les projets sortir progressivement.

Toutefois les porteurs de projets sont toujours confrontés à des difficultés et lourdeurs réglementaires.

Mais globalement la dynamique de consommation de cette ligne est donc très bonne.

Seront présentés à cette commission des travaux de restauration :

- de la continuité écologique par effacement de seuils
- de l'Ischert qui s'inscrit dans le défi Rhin-vivant

L'AAP TVB doté de 2 Mio € fonctionne bien : des dossiers figurent dans le lot de cette CAF. Il est reconduit en 2021.

A noter par ailleurs que le gros dossier HEBMA porté par l'EPAMA qui combine prévention des inondations et restauration des milieux dont on a discuté lors de la CAF précédente est en meilleure posture qu'en juin. L'enquête publique qui s'est tenue cet été a donné lieu à un avis favorable à l'unanimité de la commission d'enquête. L'arrêté d'autorisation environnementale devrait être signé dans les prochaines semaines. Ce projet représente un volume global d'aides de 7 à 8 M€ sur 2021 (4 à 5 M€) et 2022. Ce gisement viendra soutenir la consommation de cette ligne à partir de l'année prochaine.

Prévisions de consommation

Pour conclure, en termes de prévision de consommation, on constate une augmentation sensible des demandes d'aide reçues en septembre traduisant une dynamique de reprise.

Le budget 2020 affecté aux interventions (volume d'AE disponible en 2020) s'élève à 107 M€. La consommation d'AE à l'issue de la CAF du 1^{er} octobre est de 55 M€ soit 51% sur budget. Il reste donc disponible 52 M€ après les 3 premières CAF de l'année. La prévision d'engagement à la dernière CAF est de 20 à 25 M€. L'incertitude repose sur le volume de demandes d'aides qui seront effectivement déposées et instruites dans les prochaines semaines. En 2021, les perspectives sont meilleures.

M. MARCOS propose aux membres de la CAF de décaler au 03/12 la dernière CAF initialement programmée le 20/11 afin de maximiser le nombre de dossiers instruits et la consommation d'AE.

M. GEORGE interroge les membres quant au report de la date de la CAF au 03/12 afin de s'approcher au maximum du « budget » 2020. Le report au 03/12 est validé.

M. GEORGE demande quelle est la prévision de consommation à fin 2020.

M. MARCOS indique que la prévision de consommation 2020 est de $55 + 20/25 = 75$ à 80 M€ soit 70 à 75% de l'enveloppe 2020 de 107 M€

On devrait se situer à la fin de l'année avec un retard par rapport aux engagements prévus de 2020 d'environ 25 M€.

M. MARCOS : ces AE non engagées en 2020 qui ne seront pas perdues, mais décalées à 2021 pour soutenir le plan d'accélération et la reprise d'activité. Cela ne porte donc pas préjudice à l'établissement à l'échelle du programme.

M. GEORGE affirme que c'est important que le déficit d'engagement de 2020 puisse être reporté sur 2021.

M. HOELTZEL indique que de manière générale nous sommes observés par rapport à la reprise d'activité. Il n'y a pas de crainte de perte quelconque des AE non engagées en 2020 qui seront reportées en 2021. Nous disposerons de moyens supplémentaires dans le cadre du plan de relance.

M. GEORGE remercie le Directeur et les services de l'agence qui ont déployé le maximum d'efforts de telle manière à garantir une consommation maximum des autorisations d'engagement par rapport au programme, c'est aussi pour cette raison que la date de la prochaine CAF est décalée.

M. LOUETTE demande si les lignes qui sont en prévision de sous ou surconsommation peuvent être équilibrées.

M. MARCOS répond qu'il y a fongibilité entre les lignes et que des ajustements seront effectués dans l'année. S'agissant de la ligne 18, elle sera rééquilibrée en cours d'exercice.

M. GEORGE précise que ces rééquilibrages entre différentes lignes seront validés et votés au CA.

Suite à une question, M. HOELTZEL confirme que la date du prochain CA est maintenue et qu'il se fera vraisemblablement en mode dématérialisé.

M. HOELTZEL informe les membres de la CAF que le montant des crédits budgétaires alloués à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour le plan de relance est de 18 M€ (petit cycle) et ne dépassera pas 1 M€ pour le grand cycle.

M. HOELTZEL précise que l'agence de l'eau ADOUR-GARONE dispose d'une dynamique de dossiers qui est supérieure à la nôtre, et a obtenu une enveloppe supplémentaire issue d'une ponction sur l'agence Seine-Normandie. Il faut donc faire attention à l'affichage de notre dynamique de consommation.

Partenariats : examen des projets d'accord cadre ou de contrats pluriannuels opérationnels

Madame PELOUIN présente le projet de CTEC de Saint-Louis Agglomération.

Le CTEC Saint-Louis Agglomération qui porte le nom de « territoire des 3 frontières prêt à relever les défis eau et climat » vient compléter les contrats sur les agglomérations du Sud du département du Haut-Rhin, situées à l'amont de l'agglomération de Mulhouse.

Cette couverture en CTEC sur le Sud du département permettra de travailler sur tous les volets filières et protection des inondations (en particulier de la Ville de Mulhouse). Différents partenaires qui ont des compétences complémentaires, l'Agglomération de Saint-Louis, la Ville de Saint-Louis (qui a souhaité porter des actions ambitieuses), le Syndicat mixte du Sundgau oriental, Rivières de Haute Alsace (qui porte les compétences GEMAPI sur le secteur) et l'association de la Petite Camargue Alsacienne (porteuse d'actions sur la biodiversité et le programme Rhin-Vivant) se sont associés pour mettre en place des actions ambitieuses sur ce territoire.

Les compétences de ces acteurs sont diverses et complémentaires et permettent une bonne appréhension des enjeux de l'adaptation au changement climatique puisque l'on retrouve les compétences : aménagement du territoire, développement économique, protection des captages d'eau potable, volet quantitatif, assainissement, renaturation des cours d'eau et puis la lutte contre l'érosion et la biodiversité, donc un panel très large pour aboutir à une approche 360° comme souhaité dans les contrats territoriaux eau et climat.

Mr REINIGER insiste sur le nombre d'étangs en présence sur le Sundgau et la nécessité de prévoir un programme d'effacement. Il note l'importance de l'étude sur les cours d'eau qui arrivent en amont des captages de la Hardt. Il demande également des précisions sur les actions du Plan Rhin-Vivant qui seront réalisées par La Petite Camargue Alsacienne.

M. GOETGHEBEUR précise qu'il s'agit bien de la déclinaison du plan d'actions de la réserve naturelle nationale de la Petite Camargue Alsacienne.

Le projet de CTEC est validé.

Aides financières : examen des dossiers de demandes d'aides financières

Monsieur GOETGHEBEUR présente 3 dossiers de la Fédération de Pêche des Vosges (758-759-760) pour l'effacement d'un certain nombre d'ouvrages sur différents cours d'eau :

- Un affluent de la Plaine à Raon l'Etape pour un coût de 262 000 € ;
- La Meurthe à Plainfaing pour un coût de 75 708 € ;
- La Haute Moselle à Bussang pour un coût de 73 000 €.

M. THEVENET trouve intéressant de pouvoir restaurer la continuité sur des seuils qui n'ont plus vocation à être maintenus. Demande s'il est possible de faire des aides à 100% sur des seuils qui appartiennent à la commune mais avec des actions portées par l'APPMA.

M. GOETGHEBEUR répond que l'on est sur un ouvrage qui a fait l'objet d'une convention avec la Fédération de Pêche la commune ne souhaitant rien faire sur l'ouvrage en question. Le droit d'eau de l'ouvrage en question est supprimé en parallèle à chaque fois sur ce type d'opérations.

Mme LOTH (en tant qu'observateur) exprime son intérêt d'assister à la CAF mais également à la présentation de ces dossiers en effet, dans le département des Vosges, il y a un très fort enjeu, plus que dans les autres départements quant au rétablissement de la continuité sur les cours d'eau. Elle salue cet engagement avec la Fédération des pêcheurs et dit qu'il est intéressant de faire le lien avec les services départementaux et de voir comment ces dossiers sont instruits très en amont de façon également à en faciliter la réalisation. C'est aussi une préoccupation qui est partagée avec l'agence de l'eau et la DREAL.

M. GOETGHEBEUR précise qu'il faut noter que sur ces dossiers qu'il y a un partenariat très fort avec la DDT permettant de faciliter ces démarches, sachant que dans les Vosges il y a des centaines d'ouvrage qui sont classés.

Les trois projets sont validés à l'unanimité.

M. GOETGHEBEUR présente le projet du SDEA sur l'Ischert ainsi que le Plan Rhin-Vivant, auquel il est rattaché

Ce dossier sur l'Ischert s'inscrit complètement dans les programmes de travaux prévus au titre du plan Rhin-Vivant. C'est d'ailleurs un des premiers programme de travaux qui est validé dans ce cadre.

A noter que le Plan Rhin-Vivant officiellement signé par les partenaires principaux en juillet 2019, fait maintenant l'objet de la signature d'un grand nombre d'actes d'adhésions (CODECOM, SDEA, RHA, VNF, associations (CSA, LPO...) dont certaines formaliseront cet engagement lors de la journée technique qui aura lieu demain à Saint Louis. Le petit « film » créé pour l'occasion et faisant la synthèse des objectifs du plan Rhin-Vivant est projeté.

M. REININGER fait remarquer qu'il est très utile de restaurer ce cours d'eau très fragile dont la particularité est qu'il part sur une source phréatique et dont les débits ne varient quasiment pas dans l'année. Une des difficultés de restauration de ce type de cours d'eau est qu'il n'y a jamais de crue. Une fois restauré, il ne bouge plus, d'où la nécessité de concevoir très minutieusement la renaturation.

Une option mériterait d'être explorée dans l'étude, que l'amont de l'Ischert soit relié au Giessen (68), où des travaux importants avaient été faits par le CD 68.

M GOETGHEBEUR précise que cette option fait actuellement l'objet de réflexion avec Rivières de Haute Alsace (RHA) dans le cadre du plan Rhin-Vivant.

Le projet est validé à l'unanimité.

M. VAUTHIER présente le dossier dérogatoire **SARL PRESSEUR LINDER**, situé en Alsace à la frontière à BOLSCHVILLER sur la CC du Sundgau

M. THEVENET salue cette aide pour une micro-entreprise, c'est un bon exemple à mettre en avant pour montrer qu'il n'y a pas que les grosses entreprises qui peuvent obtenir des aides pour contribuer à l'atteinte du bon état des masses d'eau.

M. GEORGE propose que ce projet soit présenté pour validation au prochain Conseil d'administration.

M. HOELTZEL confirme que ce dossier sera présenté au prochain Conseil d'administration.

M. VAUTHIER présente le dossier de la **commune du THOLY (88)** relatif à un problème d'alimentation en eau potable sur le massif vosgien - Projet de 346 000 €

M. REININGER demande si l'on a le bilan des économies d'eau déjà réalisées et restant à réaliser à la fois au niveau domestique et industriel.

Mr VAUTHIER répond que la principale source d'économie (la consommation d'eau de l'industriel BONGRAIN GERARD représente plus de 60% de la consommation totale), est à rechercher au sein de cette installation industrielle. Des discussions sont en cours avec ses représentants, pour accentuer les efforts déjà fournis au niveau des process, avec des contraintes techniques fortes notamment du fait de l'implantation historique en zone urbaine.

Le projet est validé à l'unanimité.

M. VAUTHIER présente le dossier de l'**EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

La collectivité profite de l'aménagement et la rénovation des espaces publics pour mieux gérer les eaux pluviales avec les techniques de gestion intégrée, des voiries en zone pavillonnaire et des pistes cyclables. La zone centrale d'un rond-point sera en particulier utilisée comme une zone d'infiltration.

Mr GEORGE souligne l'originalité de ce projet d'aménagement de rond-point.

Le projet est validé à l'unanimité.

Monsieur BOURMAUD présente le projet de **la communauté urbaine de Farafangana, 37 000 habitants, dans une situation d'assainissement très dégradée à MADAGASCAR,**

Le projet s'intègre bien dans la stratégie de l'agence qui accompagne ici l'étude pour la réhabilitation d'un réseau sur trois quartiers et l'assistance à la mise en place d'un service d'eau ainsi que des actions de formation des habitants aux bonnes pratiques d'hygiène, et d'alimentation en eau potable.

Montant du projet à 113 000 €

Aide de l'agence de l'eau : 60 000 €

Le projet est validé à l'unanimité.

VII. Compte-rendu des décisions d'aides à l'investissement prises par le Directeur général

92 dossiers représentant 1,6 M€ d'aides, sur des montants moyens plutôt faibles.

A noter que la consommation a été soutenue pour les aides à la restauration des milieux naturels (ligne 24).

La Commission donne quitus au Directeur Général pour toutes les aides accordées dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil d'Administration.

L'ensemble des dossiers de cette séance est approuvé par la Commission des Aides Financières par l'adoption de la délibération n° 2020/03.

Le Président
de la Commission des Aides Financières,



Michel GEORGE

NB : *Le présent relevé de décisions sera mis à la disposition du public sur le site internet de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse après son approbation par la Commission des Aides Financières.*



Réunion de la Commission des aides financières du 1er octobre 2020

Feuille d'émargement (Membres du Conseil d'Administration)

Civilité	Nom	Prénom	Collège	Titre	Présent	Représenté par...	Donne pouvoir à	Pouvoirs	Reçoit pouvoir de	Reçoit pouvoir de	Émargement
M.	GEORGE	Michel	Président	Président de la Commission des aides financières	OUI						présent
Mme	BARDOT NORMAND	Audrey	Collectivités	Vice-Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle	OUI			1	M. Christian GUIRLINGER		présente
M.	DEPAIX	Régis	Collectivités	Maire de Montcornet (08)	EXCUSÉ						
M.	DIETMANN	Daniel	Collectivités	Maire de Manspach, Président EPAGE Lague	EXCUSÉ						
M.	GUIRLINGER	Christian	Collectivités	Conseiller régional du Grand Est	EXCUSÉ		Mme Audrey BARDOT NORMAND				
M.	INGWILLER	Bernard	Collectivités	Maire de Grassendorf	EXCUSÉ						
			Collectivités								
M.	REICHHELD	Patrick	Collectivités	Vice-Président du Conseil départemental de la Moselle	EXCUSÉ						
M.	BAUER	Gilbert	Usagers	Président de l'institut français des boissons de la brasserie et de la malterie, Vice-Président du Conseil d'Administration	EXCUSÉ		M. Michel GEORGE				
M.	ERB	Robert	Usagers	Président de la FDPMA du Bas-Rhin	EXCUSÉ						
M.	GEORGE	Michel	Usagers	Directeur des opérations DMC SAS	OUI			1	M. Gilbert BAUER		
M.	HENRY	Philippe	Usagers	Président de l'Agence Bio CGA Lorraine	OUI						présent

Civilité	Nom	Prénom	Collège	Titre	Présent	Représenté par...	Donne pouvoir à	Pouvoirs	Reçoit pouvoir de	Reçoit pouvoir de	Émargement
M.	NEU	Patrick	Usagers	Représentant Industrie	OUI						présent
M.	THEVENET	Régis	Usagers	EDF - Unité de production Est	OUI						présent
M.	REININGER	Daniel	Usagers	Président d'Alsace Nature	OUI						présent
M.	LANNELONGUE	Christophe	État	Directeur général de l'agence régionale de santé Grand Est	EXCUSÉ	Nicolas REYNAUD					présent
M.	GOURTAY	Blaise	État	Secrétaire général pour les affaires régionales Grand Est	EXCUSÉ						
M.	VANLAER	Hervé	État	Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est	EXCUSÉ	Nicolas JURDY					présent
Mme	BOSSY	Anne	État	Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est	EXCUSÉ	Max LOUETTE					présent
M.	FORRAY	Nicolas	Membre de droit	Président du Conseil d'administration	EXCUSÉ						
M.	POTIER	Fabien	Membre de droit	Représentant du personnel	OUI						présent
M.	GAILLARD	Claude	Autres participants et invités	Président du Comité de bassin Rhin-Meuse	EXCUSÉ						
M.	RAYMOND	François	Autres participants et invités	Chef de mission de contrôle général économique et financier	EXCUSÉ						
Mme	SOULIAC	Laurent	Autres participants et invités	Commissaire du Gouvernement	EXCUSÉ						
M.	LIARD	Stéphane	Autres participants et invités	Agent comptable	EXCUSÉ						

Civilité	Nom	Prénom	Collège	Titre	Présent	Représenté par...	Donne pouvoir à	Pouvoirs	Reçoit pouvoir de	Reçoit pouvoir de	Émargement
M.	ROUGANNE	Olivier	Autres participants et invités	Représentant suppléant du personnel	EXCUSÉ						
M.	JEROME	Jean-Louis	Autres participants et invités	Directeur général du Port Autonome de Strasbourg	OUI						
Mme	LHOTE	Catherine	Autres participants et invités	Directrice régionale Grand Est de l'OFB	OUI						présente
M.	HOELTZEL	Marc	Autres participants et invités	Directeur général de l'Agence de l'eau	OUI						
M.	DIETRICH	Guy	Autres participants et invités	Directeur général adjoint de l'Agence de l'eau	EXCUSÉ						
Mme	MAUVIEUX-THOMAS	Patricia	Autres participants et invités	Directrice de la Connaissance, Planification, Programme et Politiques d'interventions	OUI						
M.	DINCUFF	Lionel	Autres participants et invités	Directeur des Redevances et des Finances	OUI						
M.	SIMONIN	Pascal	Autres participants et invités	Directeur des Ressources Humaines	EXCUSÉ						
M.	DIETRICH	Daniel	Autres participants et invités	Directeur des Systèmes d'information	EXCUSÉ						
Mme	CHAFFAROD	Florence	Autres participants et invités	Directrice déléguée de la Communication	EXCUSÉ						
M.	MARCOS	Laurent	Autres participants et invités	Directeur des Aides et de l'Action territoriale	OUI						
M	VAUTHIER	Jean-Marc	Autres participants et invités	Chef du Service Eau dans la Ville et Industrie	OUI						
Mme	PELOUIN	Corinne	Autres participants et invités	Adjointe au Directeur des Aides et de l'Action Territoriale Cheffe du Pôle Coordination Territoriale	OUI						
Mme	CASTEJON	Isabelle	Autres participants et invités	Adjointe au Directeur des Redevances et des Finances	EXCUSÉ						
M.	GOETGHEBEUR	Philippe	Autres participants et invités	Chef du service Eau et Espaces Naturels	OUI						

Civilité	Nom	Prénom	Collège	Titre	Présent	Représenté par...	Donne pouvoir à	Pouvoirs	Reçoit pouvoir de	Reçoit pouvoir de	Émargement

Membres présents ou représentés	10	Pouvoirs	2	Total	12/35	
--	-----------	-----------------	----------	--------------	--------------	--